



Entre bureau et domicile

Les complexités de la nouvelle organisation du travail



L'Environics Institute pour la recherche par sondage mène des recherches sociales et d'opinion publique pertinentes et originales liées à des questions touchant les politiques publiques et le changement social. C'est au moyen de tels travaux de recherche que les organisations et les gens peuvent mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, la façon dont il évolue et son avenir possible.

Le Centre des Compétences futures est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se voue à préparer les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils aient du succès en emploi et qu'ils satisfassent aux besoins émergents en talents des employeurs. En qualité de communauté pancanadienne, le CCF réunit des experts et des organismes de différents secteurs afin de déterminer, d'évaluer et d'échanger de façon rigoureuse des approches novatrices au développement des compétences nécessaires pour favoriser la prospérité et l'inclusion. Le CCF participe directement à l'innovation grâce à des investissements dans des projets pilotes et de la recherche universitaire sur l'avenir du travail et les compétences au Canada. Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compétences futures.

Le Diversity Institute mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.

Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Table des matières

RÉSUMÉ DIRECTIF	1
INTRODUCTION	3
LA PRÉVALENCE DU TRAVAIL À DOMICILE	5
L'EXPÉRIENCE DU TRAVAIL À DOMICILE	13

Résumé directif

La deuxième phase du Sondage 2020 sur l'emploi et les compétences a été menée à la fin de 2020, alors que la deuxième vague de la pandémie prenait de l'ampleur au Canada et que le nombre de nouveaux cas de COVID-19 augmentait régulièrement. Le sondage examine comment les Canadiens ont été touchés par les perturbations causées par la pandémie et comment ils y font face. Ce rapport se concentre sur l'expérience du travail à domicile. Il examine qui sont les personnes qui ont pu travailler à domicile pendant la pandémie et celles qui ont dû continuer à travailler sur leur lieu de travail habituel; les défis et les avantages du travail à domicile; et comment ces expériences varient selon les différents types d'employés.

Le sondage montre que la main-d'œuvre canadienne est divisée de manière égale entre ceux qui sont passés au travail à domicile au moins un jour pendant la pandémie et ceux qui continuent à travailler sur leur lieu de travail habituel. Mais ces proportions varient considérablement d'un bout à l'autre du pays : les travailleurs de l'Ontario sont les plus susceptibles d'avoir adopté le travail à domicile au moins pendant quelques jours, suivis de ceux de la Colombie-Britannique et du Québec; les travailleurs sont les moins susceptibles d'avoir adopté le travail à domicile en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Le passage au travail à domicile est également plus fréquent dans certaines des plus grandes zones métropolitaines du pays, notamment Toronto et Vancouver.

Le travail à domicile pendant la pandémie est beaucoup plus courant pour les employés de bureau, les professionnels et les cadres, que pour les personnes travaillant dans le secteur de la vente et des services, pour les gens de métier, les personnes qui travaillent dans le secteur des transports ou les ouvriers. Les employés à temps plein sont également plus susceptibles d'être passés au travail à domicile que les employés à temps partiel. Les travailleurs à faible revenu et avec un niveau d'éducation ou de scolarité moindre sont beaucoup plus susceptibles d'avoir continué à travailler sur leur lieu de travail à l'extérieur du domicile pendant la pandémie, plutôt que d'être passé au travail à domicile.

Si, dans l'ensemble, les jeunes travailleurs sont un peu plus susceptibles que leurs homologues plus âgés d'avoir travaillé à domicile pendant la pandémie, la situation est différente chez les hommes et les femmes : les jeunes hommes sont beaucoup *plus susceptibles* de travailler à domicile que les hommes plus âgés, mais les jeunes femmes sont un peu *moins susceptibles* de travailler à domicile que les femmes plus âgées. Les travailleurs ayant de jeunes enfants à la maison sont également plus susceptibles d'être passés au travail à domicile au moins pendant certains jours pendant la pandémie.

Bien qu'il soit rassurant de confirmer que de nombreux travailleurs au Canada ont modifié leurs conditions de travail afin de minimiser le risque de contracter et de propager la COVID-19, les résultats de cette enquête nous rappellent que la possibilité de le faire est étroitement liée à la situation socio-économique de chacun. Les personnes occupant un emploi de col blanc ou gagnant des revenus élevés ont sûrement pu mieux se protéger en travaillant à domicile. Inversement, les Canadiens les plus vulnérables sur le plan économique sont également plus susceptibles de contracter le virus en raison de leur besoin de continuer à travailler à l'extérieur du foyer. Si les Canadiens ont tous été invités à rester chez eux autant que possible pendant la pandémie, la capacité de le faire ne dépend pas seulement de la volonté d'une personne de suivre les directives de santé publique, mais aussi du type d'emploi qu'elle occupe.

L'expérience du travail à domicile a été plus difficile pour certains travailleurs que pour d'autres, notamment pour ceux qui ont de jeunes enfants à la maison. Néanmoins, la majorité des travailleurs qui travaillent à domicile s'accordent à dire qu'ils préfèrent nettement travailler à domicile plutôt que sur leur lieu de travail habituel, et la plupart espèrent pouvoir continuer à le faire au moins un jour une fois la pandémie terminée. Seul un sur trois reconnaît qu'il est impossible de bien faire son travail depuis son domicile. Les personnes exerçant des professions où le passage au travail à domicile pendant la pandémie a été plus fréquent — à savoir les employés de bureau, les professionnels et les

cadres — font également état d'expériences plus positives à cet égard. C'est le cas notamment pour les employés de bureau.

Il est toutefois important de noter que bon nombre de ceux qui travaillent à domicile pendant la pandémie ont connu des expériences mitigées, soit négatives et positives en même temps. Il est possible d'éprouver des difficultés à travailler à domicile tout en éprouvant un sentiment positif à cet égard et en espérant même que le travail à domicile se poursuivra après la fin de la pandémie.

Le sondage confirme que, comme on pouvait s'y attendre, les personnes ayant des enfants à la maison — notamment de jeunes enfants — trouvent la situation plus difficile. Par exemple, parmi les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours, celles qui ont des enfants de moins de cinq ans à la maison sont beaucoup plus susceptibles d'avoir l'impression de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour elles-mêmes ou pour leur famille, ou qu'il leur est impossible de bien faire leur travail. Les personnes qui ont des enfants d'âge préscolaire à la maison sont également plus susceptibles de s'inquiéter de ne pas pouvoir être de bons parents et de bien faire leur travail lorsqu'elles travaillent à domicile.

Comme c'est le cas pour les travailleurs en général, les parents qui travaillent de chez eux ont tendance à faire état d'un mélange d'expériences positives et négatives en matière de travail à domicile. Plus précisément, malgré les difficultés, la majorité des personnes ayant des enfants à la maison (y compris de jeunes enfants) s'accordent à dire qu'elles préfèrent travailler à domicile que sur leur lieu de travail habituel et que le travail à domicile est beaucoup plus facile qu'elles ne le pensaient. Et près de sept parents et non-parents sur dix qui travaillent à domicile sont d'accord pour dire qu'une fois la pandémie passée, leur employeur devrait continuer à les autoriser à travailler à domicile au moins quelques jours par semaine. Ces résultats suggèrent que la réouverture éventuelle de l'économie après l'endiguement

de la propagation du virus ne signifie probablement pas que la vie professionnelle redeviendra complètement comme avant. Les employés, notamment ceux qui ont des enfants à la maison, peuvent continuer à exprimer le désir d'obtenir des modalités de travail plus souples et plus adaptées à la vie de famille que celles qu'ils connaissaient avant la pandémie.

D'autres groupes de travailleurs, en plus des parents, sont plus susceptibles d'exprimer des préoccupations concernant les défis du travail à domicile. Les jeunes travailleurs (âgés de 18 à 24 ans) sont *moins susceptibles* que ceux qui sont déjà bien établis au niveau professionnel de convenir qu'ils préfèrent travailler à domicile plutôt que sur leur lieu de travail habituel; et ils sont plus susceptibles de craindre que le travail à domicile ait un effet négatif sur leur carrière. Les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants de convenir qu'il est difficile d'être à la fois un bon parent et un bon travailleur lorsqu'ils travaillent à domicile, et qu'ils ont l'impression de travailler tout le temps et de ne jamais avoir de temps pour eux ou pour leur famille. Il en va de même pour les travailleurs racialisés par rapport à ceux qui s'identifient comme blancs et pour les travailleurs autochtones par rapport à ceux qui ne s'identifient pas comme autochtones. De plus, les travailleurs immigrants, les travailleurs racialisés et les travailleurs autochtones sont tous plus susceptibles de craindre que le travail à domicile ait un effet négatif sur leur carrière. Comme c'est le cas pour les jeunes travailleurs, il est possible que les travailleurs immigrants, racialisés et autochtones aient des emplois moins stables et soient donc davantage préoccupés par les conséquences à long terme de l'éloignement physique de leur lieu de travail.

Enfin, il convient de noter que les personnes souffrant d'un problème de santé physique ou mentale et d'un état qui limite leurs activités quotidiennes sont beaucoup plus susceptibles que les autres de déclarer qu'elles ne disposent pas de l'équipement informatique ou des logiciels appropriés pour leur permettre de faire leur travail correctement depuis leur domicile.

Introduction

Le Sondage sur l'emploi et les compétences examine les préoccupations croissantes des Canadiens et des Canadiennes quant à la nature changeante du travail, attribuable notamment à des interruptions à caractère technologique, à une insécurité de travail grandissante et à l'évolution des exigences en matière de compétences. Après le début de la pandémie de COVID-19, le sondage a été élargi pour étudier l'effet de la crise sur la vie des Canadiens et Canadiennes, notamment en matière d'emploi. Le sondage élargi explore comment les différents types de travailleurs ont été touchés par la pandémie, en fonction du nombre d'heures de travail, du revenu, du lieu de travail et de la capacité à combiner le travail et les responsabilités familiales.

La vague initiale du sondage a été menée entre fin février et début avril 2020; **un rapport préliminaire** a été publié en mai, et un **rapport final** en septembre. Ce rapport est basé sur la deuxième vague du sondage, qui a été menée entre le 24 novembre et le 22 décembre 2020, auprès d'un vaste échantillon de 5 351 Canadiens âgés de 18 ans et plus, dans toutes les provinces et tous les territoires.

Cette phase du sondage sur l'emploi et les compétences a été menée alors que la deuxième vague de la pandémie prenait de l'ampleur et que le nombre de nouveaux cas de la COVID-19 augmentait régulièrement. La propagation continue du virus a fait prendre conscience que les ajustements des dispositions relatives au travail et à l'école qui ont été soudainement mis en œuvre en mars 2020 devaient rester en place pendant de nombreux mois encore. De nombreux employés touchés par le confinement sont restés au chômage, tandis que d'autres ont passé plus de six mois à travailler à domicile ou sur des lieux de travail réorganisés, tout en observant de nouveaux protocoles de santé publique et d'éloignement physique. Les élèves ont

entamé une nouvelle année scolaire, soit en apprenant en ligne soit en allant à l'école en personne, tout en s'adaptant aux règles changeantes concernant les tests et l'auto-isollement afin d'éviter une exposition potentielle à la COVID-19. Dans certaines parties du pays, les mesures initiales de réouverture des lieux de travail ou des écoles ont été rapidement annulées, les gouvernements ayant décidé d'appliquer de nouvelles restrictions pour empêcher la propagation du virus. Vers la fin de cette période, cependant, l'annonce que les vaccins étaient en production et commenceraient à être disponibles au Canada au début de la nouvelle année a redonné espoir.

Dans ce contexte, le Sondage sur l'emploi et les compétences a cherché à mieux comprendre comment les Canadiens et les Canadiennes de tous les milieux ont été touchés par les perturbations causées par la pandémie et comment ils y font face. Les résultats de cette phase de l'enquête seront présentés dans une série de rapports, en commençant par celui-ci, qui porte sur l'expérience du travail à domicile. Ce rapport examinera les personnes qui ont pu travailler à domicile pendant la pandémie et celles qui ont dû continuer à travailler sur leur lieu de travail habituel. Il explorera également les expériences positives et négatives du travail à domicile, et comment elles varient selon les différents types d'employés. Les conclusions du rapport constituent un rappel important que la capacité de rester à la maison pendant la pandémie est étroitement liée à la situation socio-économique de la personne. Ils suggèrent également que la réouverture éventuelle de l'économie après l'endiguement de la propagation du virus ne signifie probablement pas que la vie redeviendra complètement comme avant. Les employés, notamment ceux qui ont des enfants à la maison, peuvent continuer à exprimer le désir d'obtenir des modalités de travail plus souples et plus adaptées à la vie de famille que celles qu'ils connaissaient avant la pandémie.

À propos du Sondage sur l'emploi et les compétences

L'enquête sur l'emploi et les compétences est menée par l'initiative d'Environics Institute for Survey Research en partenariat avec le Centre des Compétences futures et le Diversity Institute de l'Université Ryerson. La deuxième phase de l'étude a été réalisée auprès de 5 351 Canadiens et Canadiennes âgés de 18 ans et plus dans toutes les régions du Canada entre le 24 novembre et le 22 décembre 2020. Elle a été menée à la fois en ligne (dans les provinces) et par téléphone (dans les territoires). Le sondage comprend des suréchantillons de Canadiens vivant dans les petites provinces et les territoires, et de Canadiens et Canadiennes qui s'identifient comme autochtones, afin de fournir un meilleur portrait de la gamme d'expériences vécues à travers le pays. Sauf indication contraire, les résultats du sondage sont pondérés en fonction de l'âge, du sexe, de la région, du niveau de scolarité et de l'identité autochtone, afin de garantir qu'ils sont représentatifs de l'ensemble de la population canadienne.

La deuxième phase du sondage était accompagnée d'une enquête complémentaire auprès de 260 adultes vivant dans le nord-ouest de Toronto (au nord de l'avenue Eglinton et à l'ouest de la rue Bathurst), où le nombre de cas de COVID-19 par habitant a été particulièrement élevé. Cette enquête complémentaire a été menée simultanément avec le sondage principal, à la fois en ligne (après un premier contact par téléphone portable) et par téléphone fixe, portant l'échantillon total du sondage de la deuxième phase à 5 611 personnes. Cependant, les résultats de l'enquête complémentaire sont rapportés séparément, le cas échéant, et ne sont pas combinés avec les résultats du sondage principal.

Des tableaux de données détaillés sont disponibles sous pli séparé. Ils présentent les résultats des questions du sondage couvertes par le présent rapport en fonction des caractéristiques démographiques de la population et d'autres caractéristiques pertinentes (voir la page du projet d'étude à l'adresse www.environicsinstitute.org, en anglais seulement). Tous les résultats sont présentés sous forme de pourcentages, sauf indication contraire.

Remerciements

Cette recherche a pu être menée grâce au travail acharné et aux contributions de plusieurs personnes, dont Noel Baldwin, Pedro Barata et Tricia Williams du Future Skills Center; et Wendy Cukier, Alexandra Macdonald, Karen McCallum et Michael Urban du Diversity Institute de l'Université Ryerson. Les partenaires de l'étude tiennent également à remercier Keith Neuman de l'Environics Institute for Survey Research pour son aide dans l'élaboration et l'analyse du questionnaire, John Otoo de l'Environics Research Group pour avoir dirigé la collecte des données, ainsi que Steve Otto et Cathy McKim pour leur travail de conception et de production du présent rapport. Enfin, nous exprimons nos sincères remerciements aux milliers de Canadiens et Canadiennes de tous horizons qui ont pris le temps de participer à l'étude.

La prévalence du travail à domicile

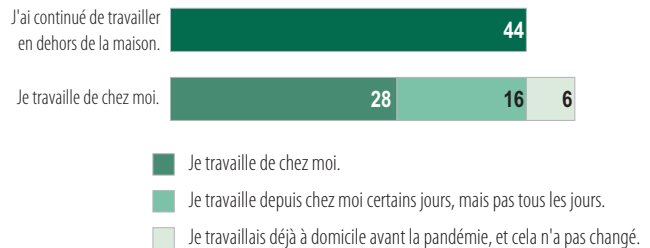
La main-d'œuvre canadienne est divisée de manière égale entre ceux qui sont passés au travail à domicile au moins pendant certains jours durant la pandémie et ceux qui ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel. Mais ces proportions varient considérablement à travers le pays et parmi les différents types de travailleurs. Le travail à domicile pendant la pandémie est beaucoup plus courant pour les employés de bureau, les professionnels et les cadres, que pour les personnes travaillant dans le secteur de la vente et des services, pour les gens de métier, les personnes qui travaillent dans le secteur des transports ou les ouvriers. Les travailleurs à faible revenu et avec un niveau d'éducation ou de scolarité moindre sont beaucoup plus susceptibles d'avoir continué à travailler sur leur lieu de travail à l'extérieur du domicile pendant la pandémie, plutôt que d'être passé au travail à domicile.

Les restrictions mises en place pour contenir la propagation de la COVID-19 ont eu de nombreuses conséquences pour les travailleurs canadiens. Beaucoup ont perdu leur emploi, de façon temporaire ou permanente, tandis que les heures de travail hebdomadaires d'autres ont été réduites. Or, beaucoup de ceux qui ont conservé leur emploi ont également dû radicalement changer leur lieu et leur mode de travail, car ceux qui sont en mesure de le faire ont été invités à travailler à domicile. Cependant, tous les types d'emplois ne se prêtent pas de la même manière au travail à domicile. Cette section examine comment la possibilité de travailler à domicile varie selon les différents types de travailleurs.

La situation nationale et régionale

Vingt-huit pour cent des travailleurs canadiens disent avoir travaillé à domicile pendant la pandémie. Par ailleurs, 16 % des personnes interrogées ont déclaré travailler à domicile certains jours, mais pas tous les jours, tandis que 6 % travaillaient déjà à domicile avant le début de la pandémie et ont continué à le faire. Cela signifie qu'au total, un salarié canadien sur deux (50 %) a travaillé à domicile, au moins pendant certains jours, pendant la pandémie.¹

Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19.



Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

Quarante-quatre pour cent des travailleurs ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel en dehors de leur domicile, et six pour cent des travailleurs n'ont pas répondu à la question du sondage (peut-être parce que leur situation professionnelle n'a pas été entièrement prise en compte par les options présentées dans le sondage). Si l'on fait abstraction de ceux qui n'ont pas répondu et de ceux qui travaillaient déjà à domicile, les travailleurs canadiens se répartissent également entre ceux qui sont passés au travail à domicile au moins pendant quelques jours durant la pandémie (44 %) et ceux qui ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel (44 %).

Parmi les provinces, les travailleurs de l'Ontario (53 %) sont les plus susceptibles d'être passés au travail à domicile au moins pendant quelques jours, suivis des travailleurs de la Colombie-Britannique (46 %) et ceux du Québec (38 %). C'est en Saskatchewan (25 %) et dans les provinces de l'Atlantique (30 %) que les travailleurs sont les moins susceptibles d'être passés au travail à domicile. Un travailleur sur deux du nord du pays est également passé au travail à domicile au moins pendant certains jours durant la pandémie.

Le passage au travail à domicile est également plus fréquent dans certaines des plus grandes zones métropolitaines du pays, notamment Toronto (66 %) et Vancouver (52 %).²

¹ Les résultats des trois territoires, lorsqu'ils sont présentés séparément, ne sont pas pondérés.

² Il faut toutefois noter que le passage au travail à domicile pendant la pandémie est moins fréquent dans le nord-ouest de Toronto (46 %), où l'incidence de la COVID-19 a été plus élevée que la moyenne de la région du Grand Toronto ou de la ville de Toronto dans son ensemble.

Tableau 1 : Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19, par profession*

(Tous les chiffres sont exprimés en pourcentage; le total des colonnes correspond à 100 %.)

	Toutes les professions	Les secteurs du travail de bureau et de soutien administratif	Les secteurs de la vente et des services	Les secteurs des métiers, du transport et de la main-d'œuvre	Les secteurs des professionnels et des cadres
Je travaille depuis mon domicile. (A)	28	43	14	9	39
Je travaille depuis chez moi certains jours, mais pas tous les jours. (B)	16	17	16	9	19
Je travaillais déjà à domicile avant la pandémie, et cela n'a pas changé. (C)	6	6	4	3	6
J'ai continué à travailler sur mon lieu de travail habituel, en dehors de mon domicile. (D)	44	31	60	71	35
Je ne saurais dire. (E)	6	4	6	8	2
Total	100	100	100	100	100
<i>J'ai commencé à travailler à la maison au moins certain jour. (A + B)</i>	44	60	29	18	58
<i>Je travaille à domicile au moins certain jour (j'ai commencé ou j'ai continué le travail à domicile). (A + B + C)</i>	50	66	34	21	63

* Le secteur du travail de bureau comprend les employés de bureau et les équipes de soutien administratif; le secteur de la vente et des services comprend les vendeurs, les employés de commerce de détail, les caissiers, les employés des services de restauration et les autres services; le secteur des métiers, du transport et de la main-d'œuvre comprend les personnes travaillant dans le secteur du transport, les ouvriers qualifiés et les travailleurs manuels; le secteur des professionnels et des cadres comprend les professionnels, les cadres, les gestionnaires et les propriétaires d'entreprise.

Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

Profession et situation de l'emploi

Le travail à domicile est manifestement plus facile à réaliser pour certaines professions que pour d'autres.

- Les personnes les plus susceptibles d'avoir adopté le travail à domicile au moins certain jour sont les cadres, les gestionnaires ou les propriétaires d'entreprise (60 %), les employés de bureau, les travailleurs administratifs (60 %) et les professionnels (56 %).
- Les personnes les moins susceptibles d'avoir effectué cette transition au cours de la pandémie sont les travailleurs du secteur de la vente et du commerce de détail (38 %), les personnes travaillant dans les services alimentaires (22 %), les personnes travaillant dans le secteur du transport (20 %), les ouvriers qualifiés (18 %) et les travailleurs manuels (18 %).

Si l'on considère l'ensemble des catégories professionnelles, les employés de bureau ainsi que les professionnels et cadres sont les deux catégories de personnes les plus susceptibles d'être passées au travail à domicile, tous les jours ou au moins pendant certains jours, plutôt que les personnes travaillant dans le secteur de la vente, des services et du transport, les ouvriers qualifiés et les travailleurs manuels.

Selon la situation de l'emploi :

- Les employés à temps plein (32 %) sont deux fois plus susceptibles que les employés à temps partiel (16 %) d'être passés, pendant la pandémie, au travail à domicile tous les jours. Quarante-six pour cent des employés à temps plein, contre 35 % de ceux qui travaillent à temps partiel, sont passés au travail à domicile au moins certain jour, voire même tous les jours.³
- La proportion d'employés à temps plein qui sont passés au travail à domicile tous les jours est la plus élevée en Ontario : 41 % des personnes de cette province affirment travailler à domicile, soit beaucoup plus qu'en Colombie-Britannique (31 %) qu'au Québec (28 %), et plus de deux fois plus que dans les Prairies (19 %) et les provinces de l'Atlantique (15 %).
- Le groupe qui se distingue le plus, cependant, est celui des travailleurs autonomes, principalement parce que les travailleurs autonomes canadiens étaient beaucoup plus susceptibles de travailler à domicile même avant la pandémie. Quarante-trois pour cent des travailleurs autonomes canadiens sont passés au travail à domicile après la pandémie et 25 % travaillaient déjà à domicile. Par conséquent, environ sept travailleurs autonomes sur dix (68 %) sont en mesure de travailler à domicile pendant la pandémie, au moins pendant certains jours, sinon tous les jours.

Tableau 2 : Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19, par situation de l'emploi

(Tous les chiffres sont exprimés en pourcentage; le total des colonnes correspond à 100 %.)

	Employé à temps plein	Employé à temps partiel	Travailleur autonome
Je travaille depuis mon domicile. (A)	32	16	27
Je travaille depuis chez moi certains jours, mais pas tous les jours. (B)	15	19	17
Je travaillais déjà à domicile avant la pandémie, et cela n'a pas changé. (C)	3	6	25
J'ai continué à travailler sur mon lieu de travail habituel, en dehors de mon domicile. (D)	46	49	23
Je ne saurais dire. (E)	4	10	9
Total	100	100	100
<i>J'ai commencé à travailler à la maison au moins certain jour. (A + B)</i>	46	35	43
<i>Je travaille à domicile au moins certain jour (j'ai commencé ou j'ai continué le travail à domicile). (A + B + C)</i>	50	41	68

Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

³ Ces résultats, ainsi que les autres de cette section, concernent les personnes qui avaient toujours un emploi au moment du sondage. Les expériences des personnes qui se sont retrouvées au chômage à la suite de la pandémie sont traitées dans un rapport séparé.

Les revenus et l'éducation

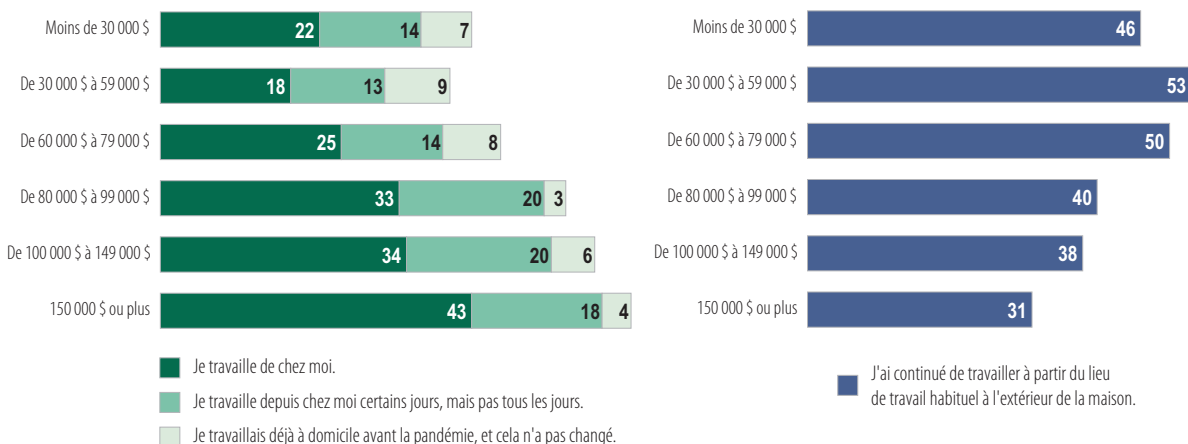
Les travailleurs à faible revenu et avec un niveau d'éducation ou de scolarité moindre sont beaucoup plus susceptibles d'avoir continué à travailler sur leur lieu de travail à l'extérieur du domicile pendant la pandémie, plutôt que d'être passés au travail à domicile.

- Environ un travailleur sur deux dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 80 000 dollars a continué à travailler sur son lieu de travail habituel à l'extérieur de son domicile pendant la pandémie. En comparaison, parmi ceux dont le revenu est compris entre 80 000 et 149 000 dollars, 2 personnes sur 5 ont continué à travailler dans leur lieu de travail habituel à l'extérieur du foyer tandis que parmi les personnes dont le revenu est de 150 000 dollars ou plus, 1 sur 3 a continué à travailler dans son lieu de travail habituel à l'extérieur du foyer.
- Inversement, les travailleurs ayant les revenus les plus élevés (150 000 dollars ou plus) sont deux fois plus susceptibles d'avoir commencé à travailler à domicile pendant la pandémie que ceux ayant des revenus plus faibles (moins de 60 000 dollars).

- Un travailleur sur deux n'ayant pas fait d'études postsecondaires ou ayant un diplôme d'études collégiales, et deux sur trois de ceux qui ont une formation professionnelle, ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel à l'extérieur de leur domicile pendant la pandémie, comparativement à seulement trois sur dix (28 %) de ceux qui ont un diplôme universitaire.
- À l'inverse, les travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire sont beaucoup plus susceptibles d'être passés au travail à domicile tous les jours pendant la pandémie, par rapport à ceux qui ont suivi d'autres types d'enseignement (p. ex., 63 % des personnes titulaires d'un diplôme universitaire sont passées au travail à domicile au moins pendant certains jours, contre 25 % des personnes titulaires d'un certificat de formation professionnelle ou d'apprentissage).

Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19.

Selon le revenu annuel du ménage.

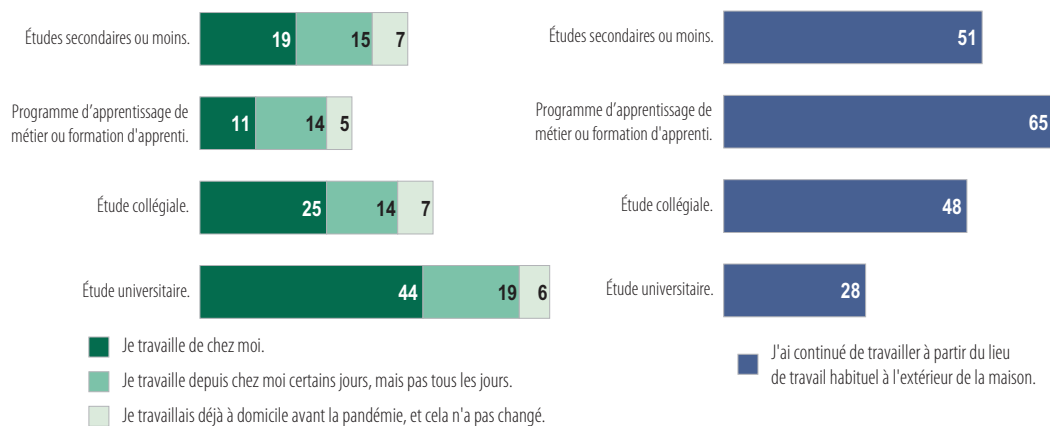


Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19.

Selon le niveau d'éducation



Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

Selon l'âge et le sexe.⁴

Les jeunes travailleurs sont un peu plus susceptibles que leurs homologues plus âgés d'avoir travaillé à domicile pendant la pandémie. Conjointement, il n'y a qu'une modeste différence entre la situation des hommes et celle des femmes. Ces deux tendances générales sont toutefois quelque peu trompeuses, car les situations des hommes plus jeunes et plus âgés, par rapport à celles des femmes plus jeunes et plus âgées, sont très différentes. L'âge et le sexe doivent donc être examinés ensemble, et non séparément.

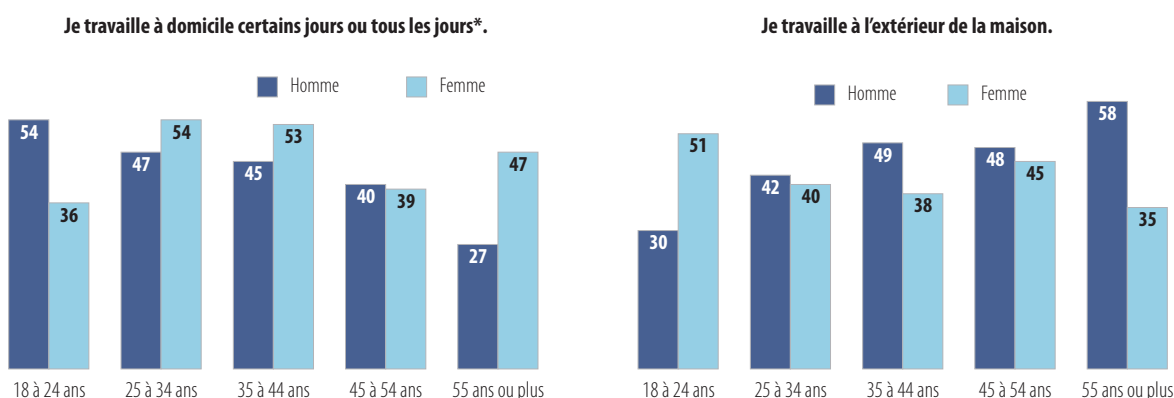
- Les jeunes hommes sont deux fois plus susceptibles de travailler à domicile que les hommes plus âgés : 54 % des hommes salariés âgés de 18 à 24 ans ont pu passer au travail à domicile au moins pendant certains jours durant la pandémie, contre seulement 27 % des hommes salariés âgés de 55 ans et plus. À l'inverse, 30 % des hommes salariés âgés de 18 à 24 ans ont continué à travailler en dehors du foyer, contre seulement 58 % des hommes salariés âgés de 55 ans et plus.

- Les femmes plus jeunes sont *moins susceptibles* de travailler à domicile que les femmes plus âgées : les différences entre les groupes d'âge sont moins prononcées pour les femmes que pour les hommes, mais surtout, elles vont dans le sens inverse. Les jeunes femmes actives (âgées de 18 à 24 ans) sont plus susceptibles d'avoir continué à travailler en dehors du foyer (51 %) que d'être passées au travail à domicile (36 %). Le travail à domicile est plus courant chez les femmes âgées de 25 à 44 ans; un peu plus d'une femme active sur deux (53 %) de cette tranche d'âge a pu passer au travail à domicile au moins certain jour.

Le résultat net de ces différents modèles est que, si les hommes *plus* jeunes sont beaucoup plus susceptibles que les femmes plus jeunes d'avoir pu travailler à domicile pendant la pandémie, l'inverse est vrai pour les hommes plus âgés par rapport aux femmes plus âgées.

Situation de travail pendant la pandémie de COVID-19.

Selon l'âge et le sexe.



* N'inclut pas les personnes qui travaillaient à domicile avant la pandémie.

Q.24d

Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation de travail pendant la pandémie de COVID-19?

⁴ Dans l'enquête, 5 312 des 5 351 personnes interrogées se sont identifiées comme « homme » ou « femme », tandis que 16 ont indiqué une autre identité de genre et 23 ne se sont pas prononcées. Les questions suivantes portant sur le genre se concentrent sur les hommes et les femmes; la taille de l'échantillon pour les personnes ayant une autre identité sexuelle n'est pas assez importante pour justifier une analyse séparée.

Les enfants à la maison⁵

Les travailleurs ayant de jeunes enfants à la maison sont également plus susceptibles d'être passés au travail à domicile au moins quelques jours durant la pandémie : 53 % de ceux qui ont des enfants de moins de cinq ans à la maison ont adopté le travail à domicile, contre 39 % de ceux qui n'ont pas d'enfants de 18 ans ou moins à la maison. La différence entre ceux qui ont des enfants plus jeunes à la maison et ceux qui n'en ont pas est plus importante chez les hommes (52 % des hommes ayant des enfants de moins de cinq ans à la maison sont passés au travail à domicile au moins pendant certains jours, contre 35 % des hommes n'ayant pas d'enfants de 18 ans ou moins à la maison), par rapport aux femmes (53 % et 44 %, respectivement).

Selon le profil d'immigration et l'identité raciale

Dans l'ensemble du Canada, les personnes nées au Canada de parents nés au Canada (50 %) sont plus susceptibles d'avoir continué à travailler sur leur lieu de travail habituel pendant la pandémie, comparativement aux immigrants (38 %) ou aux personnes dont au moins un parent est immigrant (37 %). La situation des nouveaux immigrants est toutefois très différente de celle des autres immigrants : 46 % des immigrants qui vivent au Canada depuis 10 ans ou moins ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel, contre seulement 31 % de ceux qui vivent au Canada depuis 25 ans ou plus. Cependant, dans la région du Grand Toronto, où le passage au travail à domicile est plus fréquent, il y a relativement peu de différence dans le lieu de travail des personnes issues de l'immigration et des autres personnes.⁶

Il est également très difficile de généraliser la situation des personnes racialisées par rapport à celles qui s'identifient comme blanches. Cela s'explique en partie par le fait que les personnes qui s'identifient comme racialisées sont plus susceptibles de vivre dans les grands centres urbains, où le passage au travail à domicile est plus fréquent.⁷ Ce phénomène s'explique aussi par la variation des expériences parmi ceux qui sont racialisés. Par exemple, dans l'ensemble du Canada, ceux qui s'identifient comme Noirs sont presque deux fois plus susceptibles que ceux qui s'identifient comme Chinois de déclarer qu'ils ont continué à travailler sur leur lieu de travail habituel. Compte tenu de cette variation, le fait de réunir différents groupes raciaux en un seul groupe racialisé est potentiellement trompeur (cette question pourrait être abordée dans la conception de futures études).⁸

Selon l'identité autochtone

Les travailleurs qui s'identifient comme autochtones sont deux fois plus susceptibles que la moyenne d'avoir travaillé à domicile certain jour, mais pas tous les jours, pendant la pandémie; cela concerne 34 % des travailleurs autochtones, contre 16 % de l'ensemble moyen des travailleurs. Cela est probablement lié au fait que les autochtones sont plus susceptibles que la moyenne d'être employés sur une base saisonnière ou temporaire et moins susceptibles d'être employés de façon permanente. Le travail à domicile tous les jours est plus courant chez les personnes qui ont un contrat de travail permanent, tandis que le travail à domicile certain jour (mais pas tous les jours) est plus courant chez les travailleurs temporaires et saisonniers.

⁵ On peut supposer que la plupart des travailleurs ayant des enfants à la maison sont le parent, le tuteur ou la personne responsable des enfants; mais dans certains cas, ils peuvent avoir un autre lien de parenté avec eux (frère ou sœur, ou grands-parents). Les résultats présentés ici sont généralement les mêmes, que l'on exclue de l'échantillon les frères et sœurs éventuels (les plus jeunes de ceux qui vivent avec d'autres enfants dans leur ménage) ou les grands-parents (les plus âgés de ceux qui vivent avec d'autres enfants dans leur ménage).

⁶ Cette tendance est confirmée lorsque le schéma de la région du Grand Toronto est élargi pour inclure le sondage complémentaire mené auprès de 260 résidents du nord-ouest de Toronto.

⁷ En général, les travailleurs qui s'identifient comme blancs sont plus susceptibles de travailler à l'extérieur du foyer que ceux qui sont racialisés, mais cette différence est probablement due en partie à la plus grande concentration de travailleurs racialisés dans les zones métropolitaines plus touchées par la pandémie.

⁸ Malheureusement, comme cette question n'est posée qu'aux personnes ayant un emploi (ce qui limite la taille de l'échantillon), les résultats pour chaque groupe racial individuel doivent être traités avec prudence, surtout s'ils sont ventilés par région ou zone urbaine.

Vivre avec un handicap

Les personnes qui déclarent avoir une condition ou une différence physique ou mentale qui limite leurs activités quotidiennes sont légèrement plus portées à déclarer être passées au travail à domicile au moins pendant certains jours, par rapport à celles qui ne déclarent pas une telle condition ou différence.⁹ Environ une personne sur deux qui

déclare qu'une telle condition ou différence limite souvent ou toujours ses activités quotidiennes (48 %), ou qu'elle limite occasionnellement son activité (49 %), est passée au travail à domicile, contre 42 % de celles qui ne déclarent pas une telle condition ou différence.

⁹ Le sondage cherchait à savoir : souffrez-vous actuellement d'un trouble physique, d'un trouble cognitif, d'un trouble émotionnel, psychologique ou de santé mentale, ou d'un problème de santé limitant le nombre ou le type d'activités que vous pouvez accomplir au cours d'une journée normale? En répondant à cette question, veuillez tenir compte uniquement des affections ou des difficultés qui ont duré ou doivent durer au moins six mois.

L'expérience du travail à domicile

L'expérience du travail à domicile a été plus difficile pour certains travailleurs que pour d'autres, notamment pour ceux qui ont de jeunes enfants à la maison. Néanmoins, la majorité des travailleurs à domicile s'accordent à dire qu'ils préfèrent nettement ce lieu de travail à leur lieu de travail habituel, et la plupart espèrent pouvoir continuer à travailler depuis chez eux au moins pendant certains jours une fois la pandémie terminée. Même les personnes les plus susceptibles d'éprouver des difficultés à travailler à domicile ont généralement une opinion positive de la situation dans son ensemble.

Le fait de travailler à la maison pendant la pandémie de COVID-19 a inévitablement entraîné de nombreux défis : gérer ses responsabilités professionnelles et familiales, entretenir des relations avec ses collègues et accéder aux équipements de travail nécessaires. Toutefois, cet arrangement offre également une plus grande souplesse et d'autres avantages, comme l'élimination des trajets quotidiens. Cette section du rapport examine ces différents types d'expérience du travail à domicile.

L'expérience du travail à domicile : un aperçu

Les personnes qui travaillent à domicile au moins pendant quelques jours durant la pandémie (y compris celles qui sont passées au travail à domicile et celles qui le faisaient déjà) ont été invitées à exprimer leur accord ou leur désaccord avec un certain nombre d'affirmations concernant leur situation professionnelle. Dans l'ensemble, ces travailleurs étaient plus susceptibles d'être d'accord avec les affirmations positives sur le travail à domicile qu'avec les affirmations négatives.

- Environ sept personnes sur dix travaillant à domicile affirment ce qui suit « mon employeur m'a offert le soutien dont j'avais besoin pour me permettre de faire du télétravail » (73 %); et « une fois la pandémie terminée, mon employeur devrait continuer de me permettre de faire du télétravail au moins quelques jours par semaine. semaine » (70 %).
- Plus de trois personnes sur cinq sont d'accord pour dire que « quand j'ai commencé à faire du télétravail, j'ai constaté qu'il était beaucoup plus facile d'accomplir mon travail que je le pensais » (65 %); que « travailler à partir de mon domicile est bien moins stressant que de travailler à mon lieu de travail habituel » (64 %); et que « j'aime beaucoup mieux travailler à partir de mon domicile qu'à mon lieu de travail habituel » (63 %).
- Moins de travailleurs - mais toujours des minorités non négligeables - expriment des inquiétudes quant à la possibilité de jongler avec les responsabilités professionnelles et familiales lorsqu'ils travaillent à domicile, notamment 45 % qui pensent que « je n'arrive pas à être un bon parent et à bien faire mon travail lorsque je fais du télétravail »¹⁰ et 44 % qui pensent que « Lorsque je fais du télétravail, j'ai le sentiment de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour moi ou ma famille ».
- Deux personnes sur cinq (38 %) craignent que « je crains que le télétravail n'ait une influence négative sur ma carrière ».
- Une personne sur trois (33 %) est d'accord pour dire qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile »; et la même proportion (32 %) s'accorde pour dire que « je n'ai pas le bon matériel informatique ni les bons logiciels pour me permettre de bien faire mon travail lorsque je fais du télétravail ».

¹⁰ Cette question n'a été posée qu'aux personnes ayant des enfants à la maison.

- Comme indiqué, près de deux personnes sur trois s'accordent à dire que le travail à domicile est beaucoup *moins* stressant que le travail sur leur lieu de travail habituel. Cette question a été posée à la moitié des personnes qui travaillent à domicile, tandis que l'autre moitié devait dire si elle était d'accord pour affirmer que le travail à domicile était beaucoup *plus* stressant que le travail sur le lieu de travail habituel. Les résultats sont cohérents : une personne sur trois (31 %) est d'accord avec la deuxième affirmation (que le travail à domicile est *plus* stressant), soit la même proportion (29 %) que celle qui n'est *pas d'accord* avec l'affirmation selon laquelle le travail à domicile est *moins* stressant.¹¹

Il n'est pas surprenant que les personnes qui travaillaient déjà à domicile avant la pandémie, et qui ont continué à le faire, soient moins susceptibles de signaler des difficultés dans leur situation. Par exemple, seuls 12 % des membres de ce groupe sont d'accord pour dire qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile », contre 32 % des personnes qui ont opté pour le travail à domicile tous les jours, et 43 % de celles qui ont opté pour le travail à domicile certains jours, mais pas tous les jours. Dans le même ordre d'idées, 24 % de ceux qui travaillent déjà à domicile sont d'accord pour dire que « lorsque je fais du télétravail, j'ai le sentiment de travailler constamment », contre 48 % de ceux qui sont passés au travail à domicile tous les jours, et 46 % de ceux qui sont passés au travail à domicile certains jours, mais pas tous les jours. Or, la majorité de ceux qui sont passés au travail à domicile pendant la pandémie font également état d'expériences positives, comme préférer cet arrangement à leur lieu de travail habituel.

Si le sondage révèle que les Canadiens qui travaillent à domicile pendant la pandémie sont plus susceptibles d'avoir un avis positif que négatifs sur cette expérience, une deuxième conclusion est que beaucoup ont des expériences mitigées, les plus négatives n'excluant pas les plus positives. Plus précisément, beaucoup de ceux qui rencontrent des difficultés à travailler à domicile ont néanmoins une opinion positive de l'arrangement dans son ensemble.

Par exemple, une majorité (62 %) de ceux qui pensent que « lorsque je fais du télétravail, j'ai le sentiment de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour moi ou

Les expériences du travail à domicile. Fortement ou plutôt d'accord.



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile tous les jours ou certains jours.

Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

ma famille » est également d'accord pour dire qu'ils préfèrent travailler à domicile que sur leur lieu de travail habituel. De plus, ce groupe - c'est-à-dire ceux qui ont l'impression de ne jamais avoir de temps pour eux ou pour leur famille - est en fait plus enclin que la moyenne (74 %) à convenir qu'une fois la pandémie passée, leur employeur devrait continuer à leur permettre de travailler à domicile au moins quelques jours par semaine.

Il en va de même pour ceux qui pensent qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile ». La majorité de ceux qui sont de cet avis (59 %) reconnaît néanmoins qu'ils préfèrent travailler à domicile plutôt que sur leur lieu de travail habituel; ils sont encore plus nombreux (74 %) à déclarer qu'ils aimeraient continuer à travailler à domicile certains jours après la fin de la pandémie.

¹¹ Cette expérience suggère que les résultats reflètent les véritables sentiments des travailleurs plutôt que d'avoir pour effet de façonner indûment les réponses par la formulation positive ou négative des déclarations.

Travailler à domicile et élever des enfants ¹²

Le sondage confirme que les personnes ayant des enfants à la maison — notamment de jeunes enfants — trouvent la situation plus difficile. Parmi les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours par semaine :

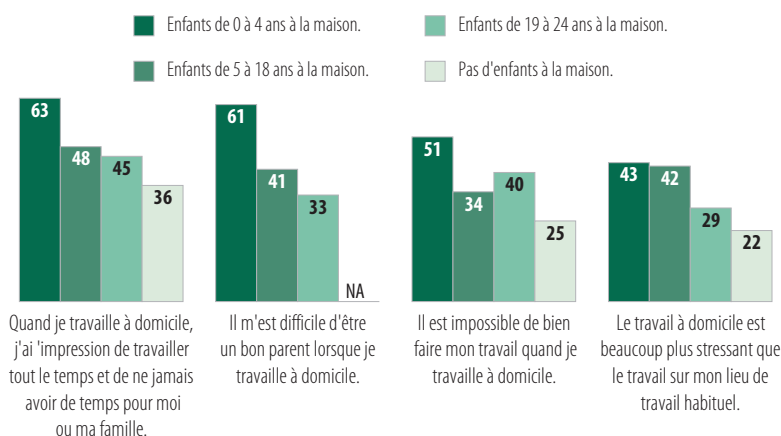
- 63 % de celles qui ont des enfants de moins de cinq ans à la maison conviennent que « lorsque je fais du télétravail, j'ai le sentiment de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour moi ou ma famille », contre 36 % des personnes sans enfants à la maison.
- 51 % de ceux qui ont des enfants de moins de cinq ans à la maison conviennent qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile », contre 25 % de ceux qui n'ont pas d'enfants à la maison.

- 43 % des personnes ayant des enfants de moins de cinq ans à la maison sont d'accord pour dire que « travailler à partir de mon domicile est bien plus stressant que de travailler à mon lieu de travail habituel », contre 22 % des personnes sans enfants à la maison.

En outre, 61 % des travailleurs ayant des enfants de moins de cinq ans à la maison conviennent que « je n'arrive pas à être un bon parent et à bien faire mon travail lorsque je fais du télétravail » comparativement à 41 % de ceux qui ont des enfants à la maison âgés de cinq à 18 ans et à 33 % de ceux qui ont des enfants à la maison âgés de 19 à 24 ans (cette question n'a pas été posée à ceux qui n'ont pas d'enfants à la maison).

Expériences négatives du travail à domicile.

Selon l'âge des enfants à la maison, tout à fait ou plutôt d'accord.



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile tous les jours ou certains jours.

Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

¹² On peut supposer que la plupart des travailleurs ayant des enfants à la maison sont le parent, le tuteur ou la personne responsable des enfants; cependant dans certains cas, ils peuvent avoir un autre lien de parenté avec eux (frère ou sœur, ou grands-parents). Les résultats présentés ici sont généralement les mêmes, que l'on exclue de l'échantillon les frères et sœurs éventuels (les plus jeunes de ceux qui vivent avec d'autres enfants dans leur ménage) ou les grands-parents (les plus âgés de ceux qui vivent avec d'autres enfants dans leur ménage).

Bien que la plus grande part de la charge que représente la gestion du chevauchement des responsabilités professionnelles et de la garde des enfants dans le cadre du travail à domicile incombe généralement aux femmes plutôt qu'aux hommes, le sondage suggère que les défis liés à la modification de la situation professionnelle sont ressentis de manière un peu plus aiguë par les hommes - peut-être parce qu'ils sont moins habitués que les femmes à jongler avec les responsabilités professionnelles et domestiques en même temps. Par rapport aux femmes, les hommes sont plus susceptibles d'admettre qu'ils ne peuvent pas être à la fois un bon parent et un bon travailleur tout en travaillant à domicile; qu'il est impossible de bien faire son travail lorsqu'on travaille à domicile; et que lorsqu'on travaille à domicile, on a l'impression de travailler constamment. Par exemple, parmi ceux qui travaillent à domicile avec des enfants de moins de cinq ans, 62 % des hommes, contre 37 % des femmes, sont d'accord pour dire qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile ».

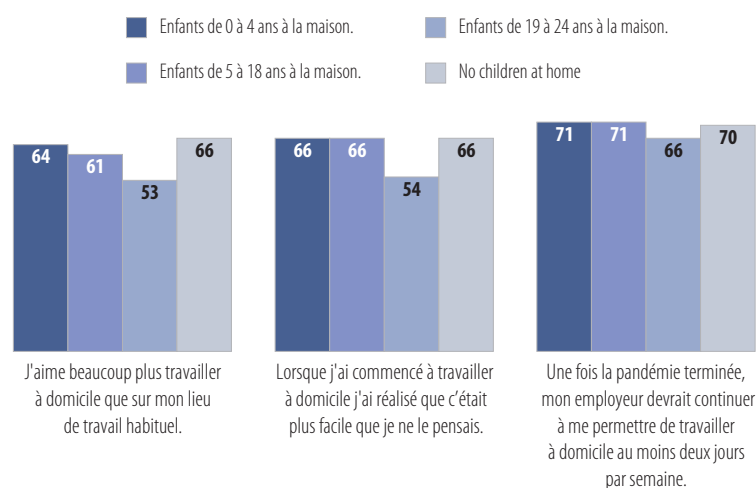
Il convient toutefois de noter que si les travailleurs ayant des enfants à la maison sont plus susceptibles que les travailleurs sans enfants de signaler des difficultés liées à leur situation de travail à domicile, ils ne sont pas moins susceptibles de reconnaître les avantages. En d'autres termes, comme c'est le

cas pour les travailleurs en général, les parents qui travaillent ont tendance à faire état d'un mélange d'expériences positives et négatives concernant le travail à domicile. Plus précisément, la majorité des personnes ayant des enfants à la maison (y compris des jeunes enfants) s'accordent à dire qu'elles préfèrent travailler à domicile que sur leur lieu de travail habituel et que le travail à domicile est beaucoup plus facile qu'elles ne le pensaient. Environ sept personnes sur dix qui travaillent à domicile - avec ou sans enfants à la maison - sont d'accord pour affirmer qu'une fois la pandémie terminée, leur employeur devrait continuer de leur permettre de faire du télétravail au moins quelques jours par semaine.

Ce mélange de sentiments positifs et négatifs chez les parents travaillant à domicile s'applique aussi bien aux mères qu'aux pères. Cependant, tout comme les hommes sont un peu plus enclins à reconnaître que le travail à domicile présente certains défis, ils sont également un peu moins enclins à reconnaître qu'il présente des avantages. Par exemple, parmi les personnes travaillant à domicile avec des enfants de moins de cinq ans, une majorité d'hommes (67 %) sont d'accord pour que leur employeur continue à les autoriser à travailler à domicile une fois la pandémie terminée, mais la proportion de femmes qui sont d'accord (76 %) est un peu plus importante.

Expériences positives du travail à domicile.

Selon l'âge des enfants à la maison, tout à fait ou plutôt d'accord.



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours par semaine.

Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

Variations dans l'expérience du travail à domicile

Les revenus et l'éducation. De manière générale, les expériences de travail à domicile (qu'elles soient positives ou négatives) ne varient pas beaucoup en fonction du niveau de revenu ou d'éducation des salariés. Cependant, les travailleurs à revenu élevé et les travailleurs ayant une formation universitaire - qui sont plus susceptibles d'être passés au travail à domicile pendant la pandémie - sont plus portés que les autres à convenir que leur employeur devrait continuer à les autoriser à travailler à domicile au moins quelques jours par semaine, une fois la pandémie terminée.

- 75 % des personnes dont le revenu est égal ou supérieur à 60 000 dollars conviennent que leur employeur devrait continuer à les autoriser à travailler à domicile une fois la pandémie terminée, contre 63 % des personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 60 000 dollars par an.
- 75 % des personnes ayant un an d'études universitaires conviennent que leur employeur devrait continuer à les autoriser à travailler à domicile une fois la pandémie terminée, contre 66 % des travailleurs sans diplôme universitaire.

Selon l'âge. Les différents points de vue sur les avantages et les inconvénients du travail à domicile reflètent probablement les différences entre les situations familiales, les travailleurs âgés de 30 et 40 ans étant plus susceptibles de combiner le travail à domicile et l'éducation de jeunes enfants que les travailleurs âgés de 50 et 60 ans. En outre, il convient de noter que les travailleurs dans la tranche d'âge inférieure (entre 18 et 24 ans), qui ont eu moins de temps pour s'établir dans leur carrière, ont eu une expérience moins positive du travail à domicile pendant la pandémie. Par exemple :

- Les jeunes travailleurs (51 %) sont *moins susceptibles* que ceux qui sont dans leurs principales années de travail (25 à 54 ans) (66 %) de convenir qu'ils préfèrent travailler à domicile plutôt que sur leur lieu de travail habituel. Ils sont également *moins susceptibles* de dire que le travail à domicile a été plus facile qu'ils ne le pensaient (58 % et 66 %, respectivement).

- Les jeunes travailleurs (48 %) sont *plus susceptibles* que ceux qui sont dans leurs principales années de travail (25 à 54 ans) de convenir qu'il est impossible de bien faire son travail lorsqu'on travaille à domicile. Ils sont également *plus susceptibles* de craindre que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière (56 % et 37 %, respectivement).

Selon le genre. Les différences entre les pères et les mères décrites précédemment se reflètent plus généralement dans les différences entre les hommes et les femmes. Les hommes sont plus portés que les femmes à être d'accord avec les affirmations négatives sur le travail à domicile (comme l'impossibilité de bien faire son travail lorsqu'on travaille à domicile); et ils sont moins portés à être d'accord avec les affirmations positives (comme le fait d'aimer mieux travailler à domicile que sur son lieu de travail habituel). Un peu plus de deux hommes sur cinq (43 %), contre une femme sur trois (32 %), craignent que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière. Les hommes (69 %) et les femmes (70 %) sont toutefois tout aussi d'accord pour dire qu'une fois la pandémie terminée, leur employeur devrait continuer à leur permettre de travailler à domicile au moins quelques jours par semaine.

Selon la profession. Les personnes dont la profession leur a permis de passer plus facilement au travail à domicile pendant la pandémie — à savoir les employés de bureau, les professionnels et les cadres — font également état d'expériences plus positives à cet égard. C'est le cas notamment pour les employés de bureau. Ces travailleurs sont les plus susceptibles de convenir ce qui suit :

- leur employeur devrait continuer à leur permettre de travailler à domicile au moins quelques jours par semaine, une fois la pandémie terminée (81 %);
- ils préfèrent travailler à domicile plutôt que sur leur lieu de travail habituel (77 %);
- une fois qu'ils ont commencé à travailler à domicile, il leur a été beaucoup plus facile de faire leur travail qu'ils ne le pensaient (71 %).

Répercussions négatives sur la carrière

Les immigrants, les Canadiens racisés et les autochtones sont des groupes distincts ayant fait leurs propres expériences particulières dans le lieu de travail. Pourtant, ils sont tous davantage plus susceptibles d'avoir à relever certains défis en transitionnant vers le télétravail.

Les immigrants de première ou deuxième génération ou les Canadiens racialisés ne sont généralement pas moins susceptibles d'avoir fait l'expérience des avantages du travail à domicile, comme le trouver plus facile que ce qu'ils pensaient ou de le préférer à leur lieu de travail habituel. Il existe toutefois quelques différences lorsqu'il s'agit de relever les défis. Les immigrants ont plus tendance que les non-immigrants de convenir qu'il est difficile d'être à la fois un bon parent et un bon travailleur lorsqu'ils travaillent à domicile, et qu'ils ont l'impression de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour eux ou pour leur famille.

Il en va de même pour les travailleurs racialisés par rapport à ceux qui s'identifient comme blancs et c'est également vrai pour les travailleurs qui s'identifient comme autochtones par rapport aux travailleurs non autochtones. Les travailleurs racisés et autochtones sont également

plus susceptibles que la moyenne d'admettre qu'ils ne disposent pas de l'équipement informatique ou des logiciels nécessaires pour faire correctement leur travail lorsqu'ils travaillent à domicile.¹³

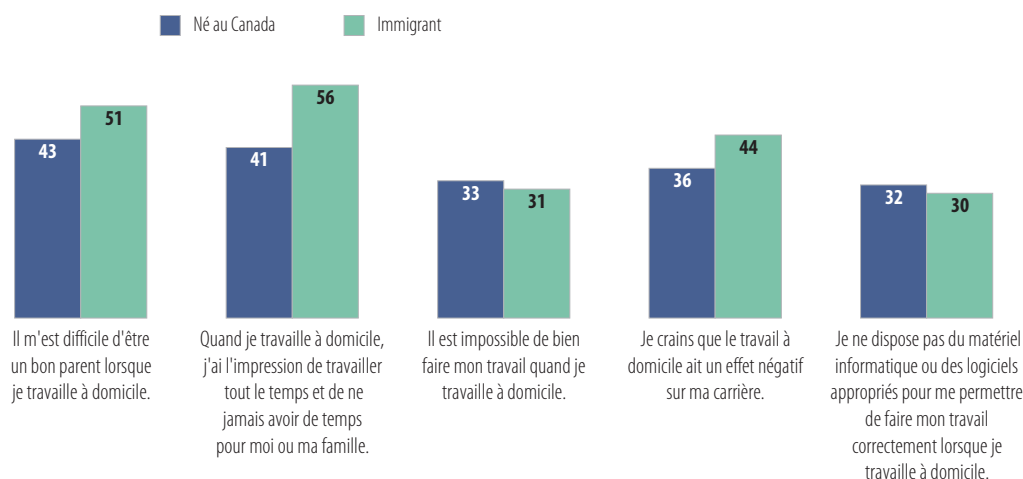
L'une des différences les plus notables, cependant, concerne l'effet négatif possible sur leur carrière :

- 44 % des immigrants (dont 60 % des immigrants récemment installés au pays) craignent que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière, contre 36 % des personnes nées au Canada.
- 46 % des travailleurs racialisés craignent que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière, contre 30 % de ceux qui s'identifient comme blancs.
- 60 % des travailleurs autochtones craignent que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière, contre 36 % de ceux qui ne s'identifient pas comme autochtones.

Comme c'est le cas pour les jeunes travailleurs, il est possible que les travailleurs immigrés, racialisés et autochtones aient des emplois moins stables et soient donc davantage préoccupés par les conséquences à long terme de l'éloignement physique de leur lieu de travail.

Les expériences du travail à domicile.

Selon les groupes issus de l'immigration, tout à fait ou plutôt d'accord.



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours par semaine.

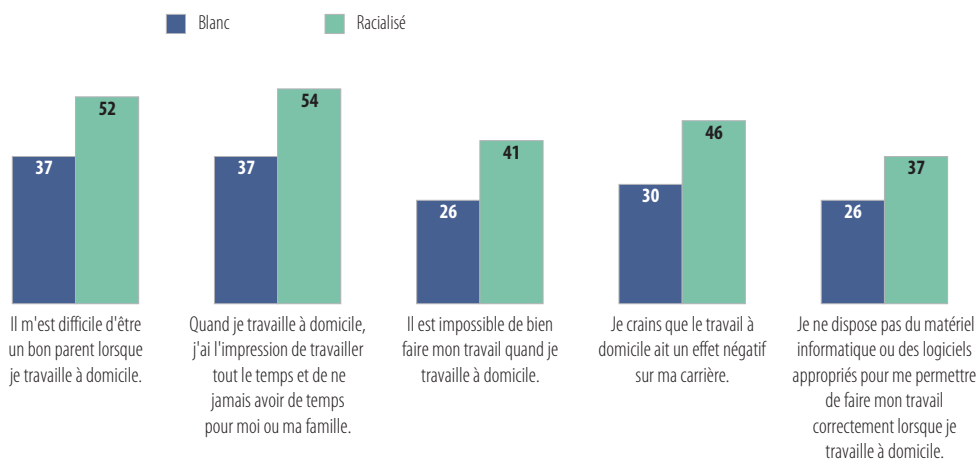
Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

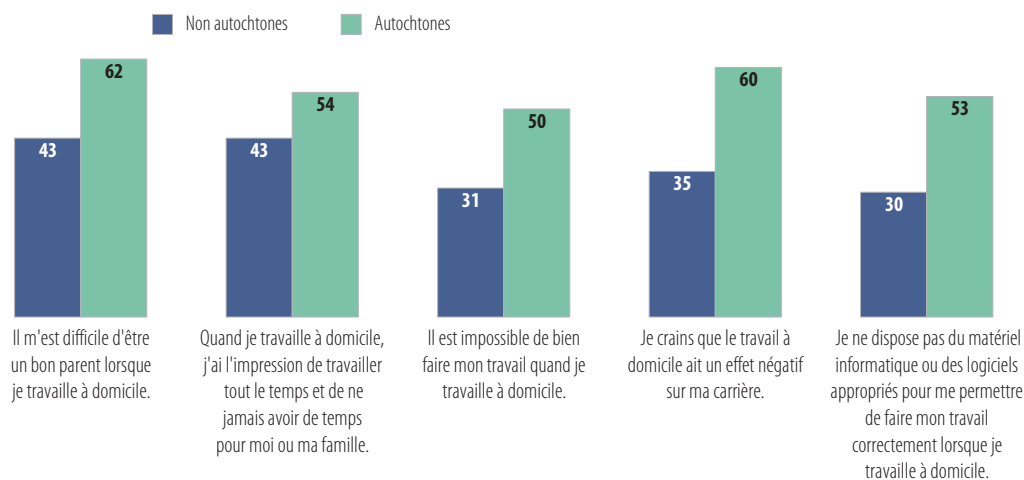
¹³ Ces travailleurs font également face à des obstacles en ce qui a trait à l'accès à Internet et à leurs moyens financiers. Ce problème sera abordé dans un rapport subséquent dans le cadre de cette série.

Les expériences du travail à domicile.

Selon l'identité raciale, tout à fait ou plutôt d'accord



Selon l'identité autochtone, tout à fait ou plutôt d'accord



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours par semaine.

Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

Vivre avec un handicap

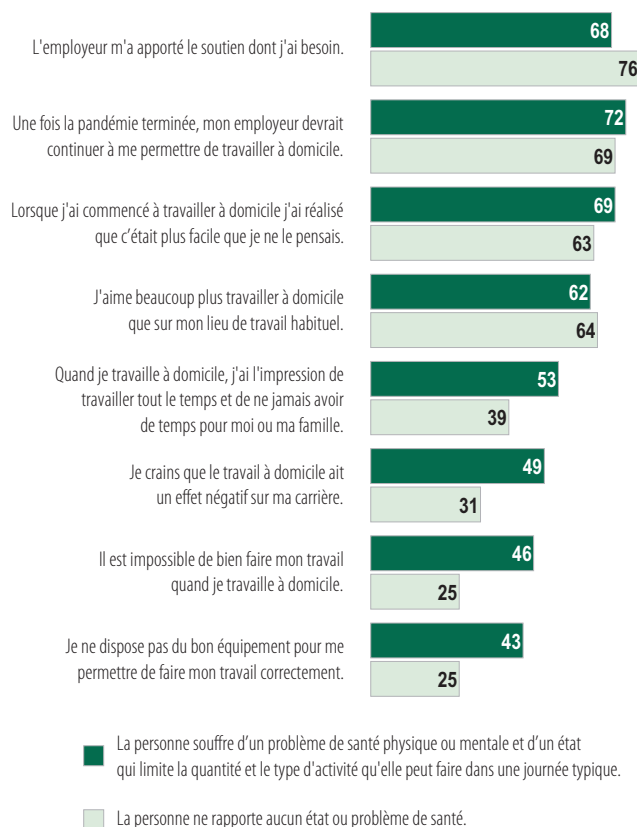
Parmi celles qui travaillent à domicile, les personnes qui déclarent avoir une condition ou une différence physique ou mentale qui limite leurs activités quotidiennes sont légèrement plus susceptibles d'être d'accord avec les énoncés relatifs aux défis de cette situation de travail, par rapport à celles qui ne déclarent pas une telle condition ou différence. Par exemple : ¹⁴

- 53 % des personnes souffrant d'une condition ou d'une différence physique ou mentale qui limite leurs activités quotidiennes conviennent que « lorsque je fais du télétravail, j'ai le sentiment de travailler constamment et de ne jamais avoir de temps pour moi ou ma famille », contre 39 % des autres personnes.
- 46 % des personnes souffrant d'une condition ou d'une différence physique ou mentale qui limite leurs activités quotidiennes conviennent qu'« il est impossible de bien faire mon travail à partir de mon domicile », contre 25 % des autres personnes.

Enfin, il convient de noter que les personnes souffrant d'un problème de santé physique ou mentale et d'un état qui limite leurs activités quotidiennes (43 %) sont beaucoup plus susceptibles que les autres (25 %) d'être d'accord avec l'affirmation suivante : « je n'ai pas le bon matériel informatique ni les bons logiciels pour me permettre de bien faire mon travail lorsque je fais du télétravail ». Ceux qui sont limités dans leurs activités quotidiennes (49 %) sont également plus susceptibles que les autres (31 %) de craindre que le travail à domicile ait une influence négative sur leur carrière.

Parallèlement, une majorité (68 %) des personnes souffrant d'une maladie ou d'une différence physique ou mentale qui limite leurs activités quotidiennes s'accorde pour dire que leur employeur leur a apporté le soutien nécessaire pour leur permettre de travailler à domicile - bien que cette proportion soit légèrement inférieure à celle des personnes dont l'activité n'est pas limitée (76 %). Plus généralement, les difficultés plus importantes que rencontrent les personnes

Expériences du travail à domicile, par restrictions d'activité. Les personnes qui travaillent à domicile tous les jours ou certains jours.



Sous-échantillon : les personnes qui travaillent à domicile au moins quelques jours par semaine.

Q.24E

Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec chacune des affirmations suivantes concernant le travail à domicile...?

ayant des limitations d'activités lorsqu'elles travaillent à domicile ne les empêchent pas de connaître également les avantages. Ils sont tout aussi susceptibles que ceux qui n'ont pas de telles limitations d'affirmer qu'ils aiment mieux travailler à domicile, que c'est plus facile qu'ils ne le pensaient et qu'ils espèrent pouvoir continuer à le faire certains jours une fois la pandémie terminée.

¹⁴ Parmi les personnes qui déclarent souffrir d'une condition ou d'une différence qui limite leur activité, les points de vue de ceux qui disent que leur activité quotidienne est toujours ou souvent limitée et de ceux qui disent qu'elle est occasionnellement limitée sont très similaires; dans cette section, les deux groupes ont donc été combinés.

